# PROFIL ÉNERGIE ET GAZ À EFFET DE SERRE DE LA CHARENTE

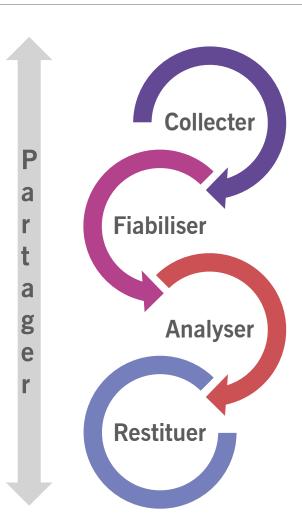
Première réunion du pôle départemental des énergies renouvelables





## L'AREC Nouvelle-Aquitaine, outil régional d'observation et de suivi

- Agence Régionale d'Evaluation environnement et Climat, association basée à Poitiers.
- Financeurs principaux : ADEME et Région.
- I Mission d'intérêt général d'observation et de suivi auprès des porteurs de politiques publiques et décideurs locaux dans les domaines de l'énergie, des gaz à effet de serre, de la biomasse et des déchets.
- Animation de deux dispositifs partenariaux d'observation et de suivi : Observatoire Régional Déchets et de l'Economie Circulaire (ORDEC) et Observatoire Régional de l'Energie et des Gaz à Effet de Serre et de la biomasse (OREGES).



## Missions des Observatoires

#### 3 missions

Observation, suivi et projection, potentiels

Partage de la connaissance

Accompagnement des acteurs régionaux et expertise « autour de la donnée »

#### Atouts du dispositif

« Fédération » des fournisseurs de données

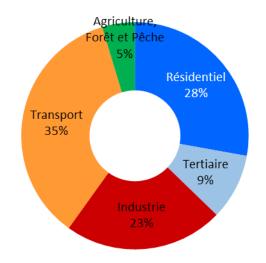
Mutualisation de la connaissance (éviter les doublons)

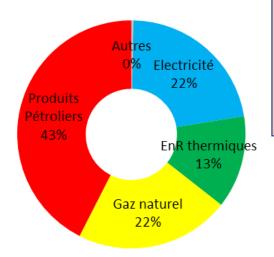
Harmonisation méthodologique

Validation partagée de la connaissance

## Besoins énergétiques en Charente — Année 2017

- **■** Consommation d'énergie finale :
  - 11 474 GWh
    - Bâtiment (Résidentiel + Tertiaire) : 37 % des consommations d'énergie finale
    - Transport : 35 %
    - Industrie : 23 %
- 32,5 MWh d'énergie consommée par habitant (28,9 MWh/hab en région)
- Des besoins énergétiques assurés à :
  - 65 % par des ressources fossiles
  - 22 % par l'électricité
  - 13 % par les énergies renouvelables thermiques





#### POSITION DU DÉPARTEMENT VIS-À-VIS DE LA RÉGION NOUVELLE-AQUITAINE



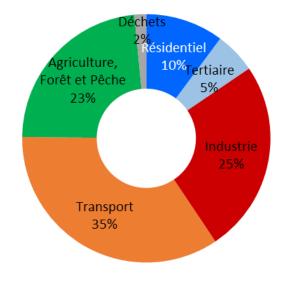
- 6 % de la population régionale
- 9<sup>e</sup> département sur 12

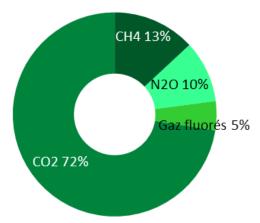


- 6,7 % de la consommation énergétique régionale
- 6<sup>e</sup> département sur 12

# Émissions de gaz à effet de serre (GES) en Charente – Année 2017

- **É**missions de GES :
  - 3 500 milliers de tonnes équivalent CO<sub>2</sub> (ktCO<sub>2</sub>e)
  - Le transport est le principal secteur émetteur devant l'industrie et l'agriculture ;
  - 9,9 tCO<sub>2</sub>e (tonnes équivalent CO<sub>2</sub>) par habitant (8,3 tCO<sub>2</sub>e / habitant en région) – 3<sup>e</sup> département sur 12.
- I principal gaz précurseur : le CO<sub>2</sub> avec un poids relatif (72 %) plus important qu'en région (69 %)





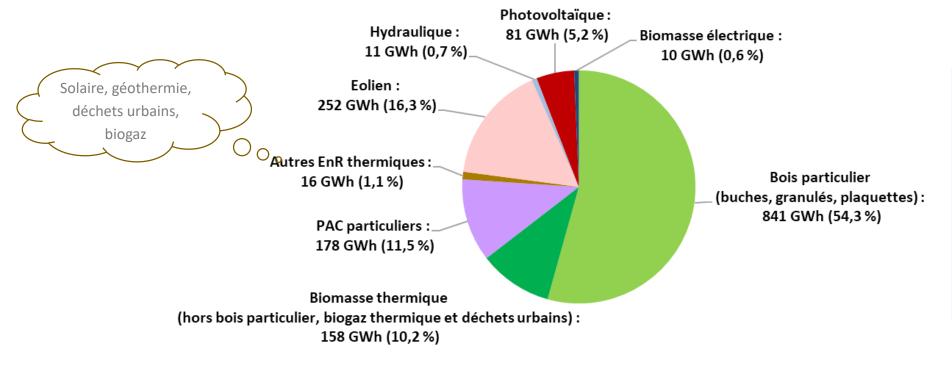
#### POSITION DU DÉPARTEMENT VIS-À-VIS DE LA RÉGION NOUVELLE-AQUITAINE



- 7,2 % des émissions régionales de GES
- 6<sup>e</sup> département sur 12

## Production énergétique renouvelable en Charente — Année 2017

Production énergétique renouvelable : 1 547 GWh (77 % EnR thermiques, 23 % EnR électriques)



Ratio départemental de production énergétique renouvelable rapportée à la consommation d'énergie finale : 16 % (24 % en région, 16,1 % en France)

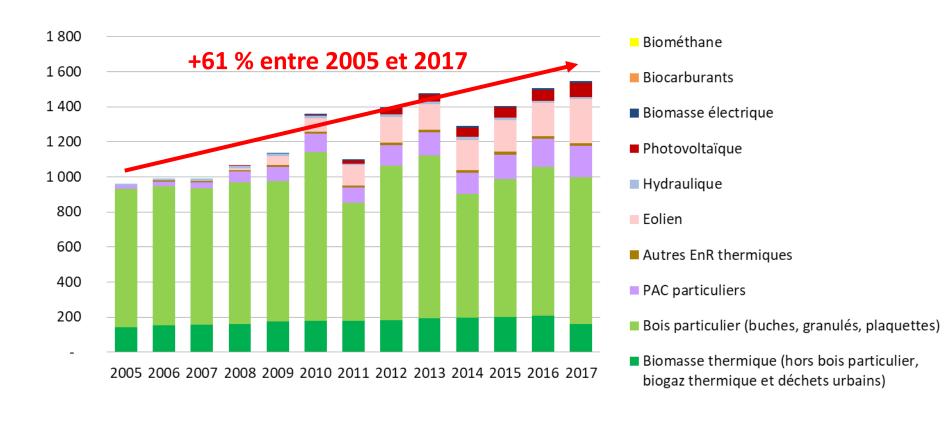
#### POSITION DU DÉPARTEMENT VIS-À-VIS DE LA RÉGION NOUVELLE-AQUITAINE



- 3,4 % de la production renouvelable régionale
- 10<sup>e</sup> département sur 12
- Ratio Production EnR / Conso: 12<sup>e</sup> département sur 12

## Evolution de la production énergétique renouvelable

- Des filières se développent depuis quelques années :
  - Le bois-énergie et les autres types de biomasse dans l'industrie et le tertiaire
  - Le photovoltaïque, l'éolien
  - La production d'électricité ou de chaleur à partir de biogaz



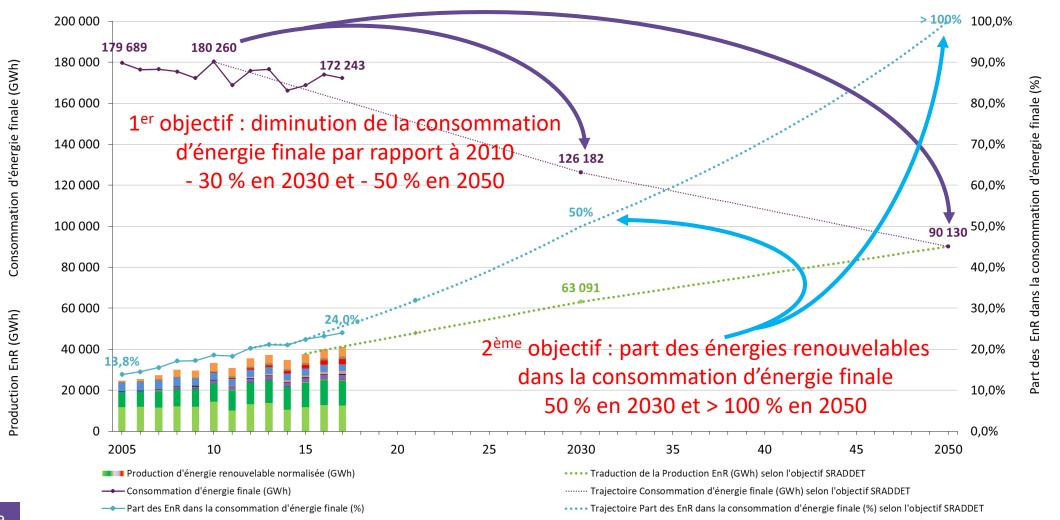
### Chiffres clés sur certaines filières renouvelables à fin 2018

- Bois énergie des particuliers
  - Près de 40 000 logements utilisant le bois comme énergie de chauffage principale (1 résidence principale sur 5)
- Bois et autre biomasse collectif / industriel
  - Plus de 120 installations
  - Près de 60 MW en service
- **Eolien**:
  - 10 parcs 69 éoliennes
  - Près de 143 MW en service
- Pompes à chaleur / Géothermie
  - 4 installations dans le secteur Tertiaire
  - Estimation de 8 000 installations dans le Résidentiel

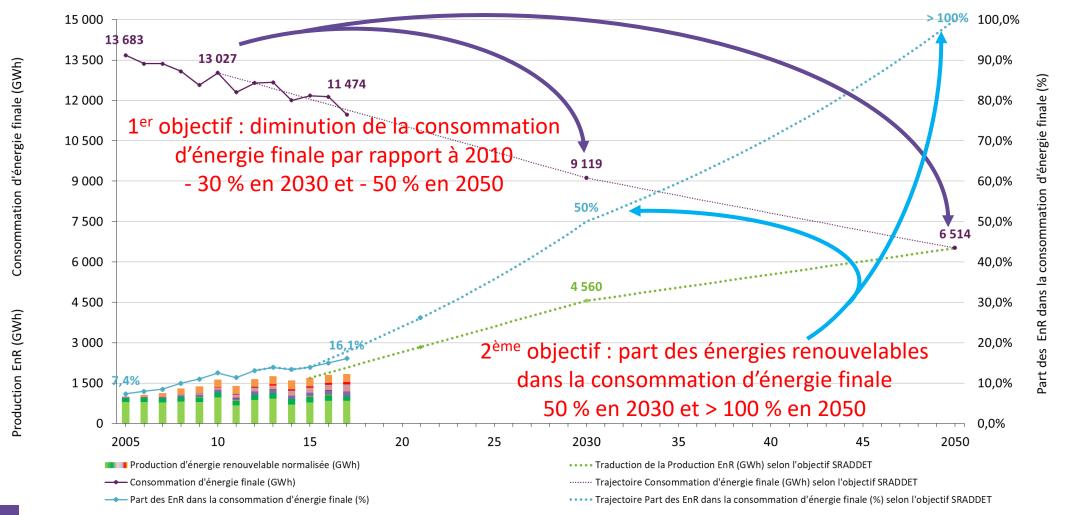
#### I Biogaz :

- I 1 unité de valorisation du biogaz produit sur centre de stockage des déchets non dangereux
- 1 unité de méthanisation industrielle
- 1 unité de méthanisation agricole
- Photovoltaïque :
  - Près de 3 500 installations
  - **I** Environ 90 MWc installés
- Solaire thermique collectif / industriel :
  - Plus de 100 installations
  - 4 500 m² de panneaux
- Hydraulique :
  - 17 centrales
  - Environ 4,6 MW de puissance en service

### Trajectoires régionales 2015 — 2050 établies à partir des objectifs du SRADDET



### Trajectoires départementales 2015 - 2050 établies à partir des objectifs du SRADDET



#### **MERCI DE VOTRE ATTENTION**

Hervé PHILIPPOT, Directeur adjoint, Coordinateur de l'OREGES - philippot.h[@]arec-na.com

Toutes les publications de l'AREC sont disponibles en ligne sur <u>www.arec-nouvelleaquitaine.com</u> ou sur demande à <u>info@arec-na.com</u>











60 rue Jean-Jaurès
CS 90452
86011 Poitiers Cedex
05 49 30 31 57
info@arec-na.com
www.arec-nouvelleaquitaine.com

@AREC NA